

1706 Januar 21., Luzern

A

SCHREIBEN VON J.P. PERNOT [AN BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

"J'ay appris votre indisposition par l'Exprés que vous avez envoyé hier, ce qui m'a été une nouvelle très facheuse. je prie Dieu qu'il vous remette en santé. je ne doute pas que vous ayez été surpris de ma lettre du 19.^e mais aussi ne veux je point douter que vous la croyiez fidele, ce qui m'accroit l'esperance que j'auray l'honneur d'une petite réponce, comme je vous l'ay demandé, et ce present porteur m'assuré, que vous me l'envoyerez. il est néanmoins vray que si j'avois sollicité il y a long tems pour obtenir l'occasion, dont nous sommes convenus, il n'y auroit point de mal dans l'affaire, car enfin chacun a la liberté pour tacher et avancer sa fortune, pou[r]veu qu'il n'offence personne, mais pour passer pour un tel qui veut faire croire qu'il n'en a iamais parlé que le 13.^e & 14.^e (comme je veux le soutenir et par vôtre autorité et écriture, que j'attens) et être convaincu d'avoir voulu tromper et peut être mentir, c'est ce qui ne se peut, car enfin vous seriez plus offencé que les autres ou moi, si je n'étois pas honnête homme que si j'étois party d'icy sans avoir appris ce discours il me faudroit passer pour tel auprès d'une personne si distinguée qu'est celle de S.Ex.^{ce} M. L'amb.^r [von Spanien?, Lorenzo Verzuso, Marchese di B e r e t t i - L a n d i] et M. M o h r, et peut être un iour dans toute la ville. je sçay que vous voudrez être servi fidellement, mais pourrois je le faire sans me décharger d'un soupçon sur des choses si contraires de vous et de moy? j'attendrai donc une réponce après que j'ay promis de ne point partir, sans faire voir la verité, car la principale raison pourquoi j'ai pris cette resolution a été pour soutenir vôtre reputation et ma fidelité, à laquelle on a voulu faire la guerre".

Original - AH 64, 113-114 - Blatt 114^V leer

1714 März 27., Paris

A

SCHREIBEN VOM [STUDENTEN] PLAZIDUS [BEAT KASPAR ANTON] ZURLAUBEN
"DE GESTELLENBOURG" [AN BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

"Je ne doute point, que, si je me serois abusé d'une si belle occasion, ma trop grande negligence, me n'auroit pas seulement fait digne d'une grande re-

prehension, mais de plus, qu'elle m'auroit causée une tres grande deplaisance. Je vous fais donc participant du contentement, que j'ay, en voyant, que le bonheur s'est montré si favorable à B e t s c h a r t¹, et soyez persuadé, que son retour nous a fait du plaisir, mais particulièrement aussi du degout: Nous nous rejoüissons, quoyque nous avons aucune raison de nous plaindre de luy, nous nous trouvons un peu facheux, en voyant nous tres mal servits: Voi-la donc, comme un leger desordre entraine plusieurs autres. Or, que je me trouve au bout de ma premiere proposition, ne vous etonnez pas ... que je prend la liberté de vous importuner encore de plus, en vous exposant une affaire de telle consequence, que j'en suis fort embarrassé de vous le devoir decouvrir. En fin, je vous fais sçavoir, que pour moy je n'estime pas desavantageux, si je m'en retournerai apres un an chez nous, et je crois ... que vous de même trouverai le retour tres utile pour moy à cause de plusieurs raisons, que je vous apprens dans cette lettre, à sçavoir premierement, que, parceque je finirai la Logique à la fin du Moi[s] d'Aoust, je scai, que ma demeure me sera toujours plus desavantageuse, qu'utile, à cause de plusieurs depenses, que je pourrois facilement repargner chez nous, car, si je dois etudier encore la Phisique, la Metaphisique, et le droit, je ne doute pas, que je n'apprendrai toutes ces choses avec plus de facilité chez ... [Johann Karl?] Wissenbach [=W e i s s e n b a c h]², parcequ'entre deux, ou trois cent ecoliers, comme ici à Paris, c'est presque'un miracle, quand on peut bien profiter. De plus, quand je me trouverai chez nous, je ne manquerai pas de profiter toujours de l'occasion, sçavoir j'apprendrai le Droit chez ... Wissenbach, et en même temps je m'appliquerai chez ... Verwalter [=Landschreiber-Statthalter der Oberen Freien Aemter, Beat Josef Leonz] M e y e n b e r g aux mes affaires de la Landschreiberi [- Zurlauben war dann von 1715 bis 1726 Landschreiber der Oberen Freien Aemter -], pour pouvoir bien tost jouïr entierement du revenu: Secondement je peux croire, que vous ... aurez grande difficulté de consentir à mes desirs peut estre par la langue, mais j'espere d'estre néanmoins capable vers le moi[s] du septembre, ou plustost, de me faire au moins entendre en tous lieux; ... ne craignez [donc] pas pour cela, car, si je ne serai pas encore perfectionné dans cette langue, l'exercice, et la commodité ne me manquera pas de me perfectioner encore chez nous avec plus d'utilité, qu'ici. ... considerez finalement ... le voyage, et vous verrez, que si je retournerai avec ... le Conseiller [ist damit ein Zuger Stadt- und Amtsrat gemeint?], et peut estre aussi avec ... S o n n e n b e r g de Lucerne [ev. handelte es sich dabei um einen Mitstudenten], que non seulement les depenses seront plus

legeres, mais, que nous tous aurons moïn à craindre à cause de voleurs, qu'on trouve journellement par les chemins; et qui s'augmenteront à cause de la Paix generale [gemeint den Friedensschlüssen von Utrecht vom Jahre 1713 und von Rastatt vom Jahre 1714, in deren Gefolge viele Soldaten entlassen wurden]."

- 1) Aus der Formulierung zu schliessen, dürfte es sich dabei um Zurlaubens Diener gehandelt haben.
- 2) Ev. käme auch Karl Kaspar W e i s s e n b a c h, der in St 63, 50c als "Egregius Jurisconsultus et Philosophus" bezeichnet wird, in Frage.

Original - AH 64, 115-116 - Blatt 116^V leer

49

1712 September 16., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [SPAN. AMBASSADOREN LORENZO VERZUSO, MARCHESE DI] BERETTI-LANDI, [AN DEN ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

"Je vous dois un million de rendement de graces par le soin, que vous avez eü de faire former, et de m'envoyer la lettre de votre ... Canton pour le Roy mon Maître [P h i l i p p V.]. sans vous flatter, Je vous diray, que C'est la plus belle de tous les autres Cantons [cath.], J'ay vü encore Celle pour le Roy de france [L u d w i g XIV.], qui est admirable, et dont M. l'Ambassadeur [François-Charles de Vintimille, Comte du L u c] en est bien content. Vous ne semez pas dans un Terrain Ingrat; Vous avez en Nous [gemeint in ihm, Beretti-Landi, und du Luc] deux amis qui feroient Duel pour Vous.

J'espere, que ... [Schultheiss und Rat] de Lucerne viendront a bout de Chastier leurs Rebelles [in Luzern wie auch in den übrigen IV kath. Orten gab es Leute, die für eine Wiederaufnahme des 2. Villmergerkrieges waren und von ihren Obrigkeiten deswegen verfolgt wurden]. Une pareille execution rejaillira sur les Vostres [nämlich Peter Konrad K r ä n z l i n und Johann Baptist T r i n k l e r]. Je voudrois bien voir Crinkler[!] [=Trinkler] entre le Confesseur, et le Bourreau. Je vous écris a la haste parceque mes occupations sont Infinies: Mais les parolles dü Coeur, font les harangues assez longues, puisque dans un mot seul, on s'explique comme on doit vers un amy Hyer au soir, Je depechay un expres a Lucerne pour envoyer nos Nouvelles de flandres. J'ay prié le Sieur L a n g de vous en faire tenir un extrait, Mais par abondance, J'en met Joy un autre tiré des Lettres de s Ex.^{ce} [des